MJ-SYNERGIE
9 Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy
Traitement du 14 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

141195
JLS CONCEPTION ET REALISATION EURL
route de L'aigliere
74370 ARGONAY

Procédure

Nature du jugement
Redressement judiciaire

Date du jugement
12 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** **(cf. notice § 3)**
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
9 Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy